

Jeunes dits « en errance » ?

Ou jeunes pris dans un cumul de mobilités précaires ?



En 2015, la MRIE conduit une étude impulsée par la DRDJSCS⁵¹⁸ dans la lignée du plan « Priorité jeunesse » lancé en 2013. L'intérêt de la DRDJSCS se porte ici sur les jeunes dits « en errance » sans considérer cette dénomination comme inamovible ni au plus près des situations réellement vécues. C'est d'ailleurs là que se situe la demande. Ces jeunes dits « en errance », le sont-ils vraiment, et si oui, qu'est-ce qui est entendu derrière ce terme ?

La demande initiale nous invite donc à explorer les situations vécues par les jeunes concernés, si possible avec eux, et en tirant des pistes de réflexion, voire de travail pour approcher le plus justement ce qu'ils expérimentent. L'article qui suit n'est pas une synthèse de l'étude⁵¹⁹ mais une mise en lumière d'éléments transversaux aux expériences vécues par les enquêtés. Ces éléments d'analyse ne disent pas « tout » de ce qui est traversé par les jeunes rencontrés. Notre choix s'est porté sur les points qui doivent interpeller tout un chacun, le professionnel du travail social, le citoyen lambda autant que le politique.



Méthodologie

Des entretiens multi-situés

Pour répondre aux objectifs de l'étude, nous avons procédé par entretiens semi-directifs auprès des professionnels et par entretiens de type biographique auprès des jeunes. Nous avons fait le choix de mener des observations et des entretiens multi-situés non pas dans une visée comparative mais pour saisir la pluralité des situations et des territoires.

Concrètement, cela consiste en une série d'entretiens avec différents acteurs de la région Rhône-Alpes (31 professionnels de 24 structures dans 5 départements) pour faire un état des lieux des situations qu'ils rencontrent sur le terrain. Il s'agissait ainsi de s'entretenir avec des professionnels de CHRS, d'accueils de jour, de Missions locales, de dispositifs spécifiques en lien avec les « décrocheurs », avec des professionnels de l'observation sociale ou encore des conduites addictives.

Aux côtés des jeunes rencontrés, il s'agissait d'approcher leurs expériences vécues, le sens qu'ils y attribuent et de cerner avec eux, de manière très pragmatique, les manques, les creux qu'ils ont rencontrés et les ressources mobilisées pour y palier. Quinze entretiens ont été conduits auxquels se sont greffées des discussions informelles avec les entourages de certains des enquêtés, principalement leurs groupes d'amis qui étaient non loin du lieu de l'entretien.

Multiplier les canaux pour prendre contact avec des enquêtés

Pour les prises de contact, ce sont les acteurs associatifs qui nous ont orientés vers certains jeunes, disposés à s'entretenir. Il s'agissait de jeunes suivis par leur structure, parfois de loin en loin (par exemple pour les accueils de jour) ou de jeunes qui l'avaient été. D'autres jeunes ont été directement rencontrés en nous déplaçant dans certains territoires, comme le sud de l'Ardèche. Ce réseau nous a permis de capter les histoires de jeunes à distance des dispositifs.

Quatre des quinze entretiens n'ont pas pu être enregistrés car les enquêtés ne l'ont pas souhaité. Ceci étant, tous les entretiens formels, enregistrés ou pas, ont été menés sous la forme d'entretiens de type compréhensifs afin de capter la logique et la perception des personnes rencontrées. L'intérêt de ce type d'entretien est de laisser la personne aborder ce qui lui semble significatif dans son parcours. Quant aux lieux des entretiens, ils ont été déterminés par les enquêtés : dans la structure, chez eux (de l'appartement au squat), dans des lieux tiers (la rue, le café, le parc, le kebab et la voiture). À noter qu'auprès de certains enquêtés plusieurs sessions d'entretien ont pu être réalisées et que tous ont choisi le prénom ou surnom par lequel leurs propos ont été anonymés.

Parmi les jeunes entretenus, nous avons souhaité qu'une partie d'entre eux ne soit plus directement dans une situation dite « d'errance » au moment de l'entretien. Nous voulions saisir avec eux le regard qu'ils portent rétrospectivement sur leurs parcours et détailler à leurs côtés les ressources mobilisées lors de cette période et ce qui leur a semblé faire défaut. ■

⁵¹⁸ Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

⁵¹⁹ *Jeunes dits « en errance ». Une mobilité consciente et plurielle*, MRIE, 2016. L'étude est consultable dans son intégralité sur le site de la MRIE.

Les « jeunes adultes » en situation de précarité, des errants ?

Définir de qui/de quoi l'on souhaite traiter est un préalable à toute étude. Cette première tentative de définition « hors-sol » doit être ensuite bousculée par les savoirs et expériences des personnes concernées. L'étude présentée dans cet article ne déroge pas à la règle en déplaçant son objet depuis les jeunes dits en errance aux jeunes adultes en situation de précarité. Voyons comment, voyons pourquoi...

Les enquêtés, des jeunes, mais des jeunes adultes

Pour la notion de jeunesse, il est communément admis que les balises concernant les jeunes dits en errance se situent entre 18 et 25 ans, « entre les derniers devoirs familiaux et les premiers droits sociaux. Le pivot des 25 ans constitue une bascule identitaire. À 25 ans, le jeune transite à la fois dans une forme de normalité (par exemple : devenir locataire et louer un petit appartement grâce au RSA et aux aides au logement de la Caisse d'allocation familiale) et dans la catégorie plus stigmatisée d'assisté »⁵²⁰. Au regard des données de terrain, ces balises se distendent puisque des jeunes de 16 ans et des personnes au-delà de 25 ans (jusqu'à 30 ans environ) sont rencontrés par les professionnels et, de fait, ont aussi été enquêtés pour cette étude.

Les 18-25 ans sont donc une tranche d'âge construite par les dispositifs sociaux et éducatifs qui a une incidence sur les situations des personnes de ces âges-là. C'est la raison pour laquelle nous utiliserons le qualificatif de jeune tout en précisant dès à présent que si nous parlons bien de personnes jeunes, à compter de leurs 18 ans nous les considérons aussi comme des adultes. Notre étude traite donc des jeunes adultes qui, du fait de la tranche d'âge dans laquelle ils sont à ce moment de leur existence, sont mis dans un entre-deux construit par les politiques publiques : adultes au regard de leurs devoirs, jeunes au regard de leurs droits. Cette précision n'est pas anodine car elle pose d'emblée l'inconfort et l'incohérence de la situation des jeunes dont il est question vis-à-vis des dispositifs auxquels ils ont accès, ou pas.

L'errance, le poids d'une appellation...

Du côté de la notion d'errance, les évidences s'effritent aussi. Errer, du latin *errare*, signifie « aller d'un côté et de l'autre sans but ni direction précise », ou encore « commettre une erreur, se tromper »⁵²¹. Tristana Pimor nous rappelle que le terme s'est muté en deux figures principales, celle du vagabond et celle de l'homme qui est dans l'erreur en matière de foi. C'est ce qui a motivé son choix de ne pas « utiliser un concept qui, dans son signifié, induit la non-rationalité et la non-réflexivité de l'acteur et se pose comme jugeant de ce qu'est la vérité et l'erreur d'après une morale »⁵²².

Ceci se retrouve dans l'histoire du vagabondage. L'errance⁵²³ y indique le danger que représentent les hommes qui n'ont plus d'attache territoriale, les sans feu ni lieu fortement redoutés, jusqu'à être réprimés. L'errance devient aussi, au 19^{ème} siècle, une pathologie de la mobilité. Alexandre Vexliard⁵²⁴ nous donne d'ailleurs un aperçu des nombreuses théories élaborées pour établir le caractère anormal du vagabondage, voire la propension à la criminalité des vagabonds, comme le supposait Cesare Lombroso, médecin spécialiste en anthropologie criminelle.

Le concept d'errance sera appliqué au 20^{ème} siècle aux jeunes fugueurs et demeure encore aujourd'hui une manière de désigner des troubles psychologiques et des carences relationnelles ou encore une déviance. Par exemple, François Chobeaux (1996⁵²⁵, 2009⁵²⁶) rejoint cette lignée généalogique en qualifiant d'errance sans but la mobilité des jeunes « nomades du vide » dont il a étudié les modes de vie.

...pourtant impropre pour qualifier l'expérience des enquêtés

Si la notion d'errance semble impropre pour qualifier l'expérience des enquêtés, c'est d'abord parce que leur vécu fait plutôt état d'un ensemble de mobilités à coordonner que d'une errance sans objet. En effet, les parcours, si divers soient-ils, sont traversés de part en part par des formes de mobilités : mobilité professionnelle,

⁵²⁰ Emmanuel Langlois, « De l'inconvénient de n'être le problème de personne : cécité institutionnelle et vulnérabilité sociale des jeunes en errance », *Pensée plurielle*, 2014/1 n° 35, p. 85.

⁵²¹ Sur le site du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales : <http://www.cnrtl.fr/etymologie/errer>

⁵²² Tristana Pimor, 2014, *Zonards. Une famille de rue*, Paris, PUF, p.17.

⁵²³ Alexandre Vexliard, 1998 (1957), *Le clochard*, Desclée de Brouwer.

⁵²⁴ Jean-Claude Beaune, 1993, *Le vagabond et la machine. Essai sur l'automatisme ambulatoire. Médecine, technique et société : 1880-1910*, Paris, Champ Vallon.

⁵²⁵ François Chobeaux, 1998, *Les nomades du vide : Des jeunes en errance, de squats en festivals, de gares en lieux d'accueil*, Arles, Actes Sud, 128 p.

⁵²⁶ François Chobeaux, 2009, *Intervenir auprès des jeunes en errance*, Paris, La Découverte.

mobilité géographique, mobilité résidentielle, mobilité catégorielle du côté des dispositifs, mobilité induite par certaines prises en charge institutionnelle, etc. Tous sont en quête de formes d'autonomie, souvent empêchées, dans lesquelles l'accès à l'emploi est priorisé. En cela, les enquêtés n'ont que faire de l'errance. Ultra-mobiles, parfois ultra-mobilisés, mais aussi ultra-précaires, leur rationalité et leurs tentatives pour atteindre leurs objectifs en dépit des obstacles quotidiens témoignent de leur potentiel, peu connu et encore moins reconnu.

1. Une priorité : se débrouiller seul, ne pas dépendre ni des aides ni des autres

Jef a « *squatté plein de canapés* » avant de « *squatter des squats* ». Il perçoit au fil des hébergements la nécessité de tourner entre plusieurs points de chute pour préserver chacun d'entre eux. Mais son réseau n'était pas assez étendu pour jouer entre les multiples hébergements de manière efficace dans la durée. Surtout, ce que ses amis voulaient lui apporter ne s'arrêtait pas à l'hébergement. À chaque fois qu'un ami trouvait une piste de logement, d'emploi ou « *un filon pour des invendus* », il pensait à Jef. Le jeune homme se trouve alors noyé sous une montagne de « bons plans » toujours précaires, toujours en urgence, toujours sans certitude. Il se rappelle avoir été dans l'obligation d'accepter nombre de « bons plans » dont il présentait pourtant qu'ils ne seraient pas efficaces. Mais peut-on refuser l'aide proposée par les amis ? Il dit leur avoir menti, souvent, leur faisant croire qu'il était bien allé se renseigner pour tel ou tel travail non-déclaré. Jef précise aussi qu'il a été parfois humilié par ses amis et ce bien malgré eux. À lui, on propose l'improposable, pour lui, on pense l'impensable car dans sa situation, tout est bon à prendre.

Se débrouiller seul, des significations et des conséquences

Comme la plupart des enquêtés, Jef s'est donc « débrouillé seul ». Cela ne veut pas dire qu'il n'était en lien avec rien ni personne ou encore que personne ne l'a jamais aidé. Mais ces aides sont parcellaires, précaires, au coup par coup. En fait, comme beaucoup, il s'est débrouillé seul pour mettre en musique les fragments d'aide apportés par la multitude des gens pleins de bonne volonté (et les autres).

Se débrouiller seul est une traduction de la notion d'autonomie. Elle n'en est en fait que la face apparente puisque personne, quelles que soient ses conditions de vie, ne se débrouille jamais seul. L'essentiel, c'est de faire comme si c'était le cas. Pour les enquêtés, il est impossible de faire « comme si », ils sont bien souvent réellement seuls :

« Il faut se débrouiller tout seul. Y'a parfois des gens pour aider mais au final, quand on est dans la merde, on est tout seul. On a vraiment très peu de gens sur qui on peut vraiment compter. On a des amis mais... Vulgairement, quand on est dans la merde, y'a personne derrière. C'est rare de trouver des amis qui sont là pour t'aider. » Cynthia

Et « se débrouiller tout seul » peut être compris sur plusieurs niveaux. Il y a le « se débrouiller seul » sans solliciter le réseau des proches (famille, amis,...). Puis il y a aussi le « se débrouiller seul » qui consiste à refuser, limiter ou repousser le recours aux dispositifs d'aide.

Cette volonté s'articule donc à la gestion, plus ou moins maîtrisée, de leurs ressources privées et de celles, publiques, qu'ils peuvent solliciter. Cela leur demande d'avoir un véritable paysage intellectuel des dépendances, ressources ou sécurités sur lesquelles ils peuvent compter et avec lesquelles ils peuvent jouer.

Or, les ressources privées s'épuisent au fil du temps et des sollicitations. Elles épuisent aussi les jeunes. Cet épuisement des ressources privées survient quand ce réseau a été très utilisé ou utilisé ponctuellement sur une longue durée et que le jeune concerné éprouve un sentiment de honte à demander encore et toujours l'appui de son entourage. Il peut survenir aussi quand c'est le réseau qui faiblit, qui demande de plus en plus de gages, de services, voire de conditions pour apporter du soutien au jeune en demande.

Quand il n'y a plus d'autre solution, quand les ressources privées sont épuisées, quand l'expérience vécue atteint une violence insupportable, il reste les dispositifs d'aide. Dans les faits, la césure n'est jamais aussi schématique, elle peut même ressembler à une alternance entre la sollicitation du réseau personnel et celle des dispositifs. Mais quand le recours aux dispositifs devient la principale ressource, ce recours sonne comme un échec, un aveu d'impuissance. Il s'agit soit d'un échec ponctuel, quand il est question de solliciter des services sur une demande précise (nourriture, vêtement, aide financière exceptionnelle), soit d'un échec quasi-définitif, quand le jeune concerné est à bout de force. Cela devient alors un recours de survie.

C'est ici qu'apparaît une forme d'incompréhension faisant état de logiques contradictoires : pour les jeunes enquêtés, solliciter les dispositifs ne va pas de soi. C'est une matérialisation de leur échec à « se débrouiller seul ». Ce principe est à l'œuvre de la même manière du côté des ressources privées, ce qui explique parfois que

les jeunes ne souhaitent plus les solliciter, d'autant plus que les affects s'y mêlent. Pour les professionnels, le recours aux services, c'est possiblement interprété comme un bon signe de rattachement, un pas vers la sortie de l'extrême précarité. Ces logiques contradictoires peuvent, dans le premier temps de la rencontre, rendre difficile la relation avec les professionnels, sorte d'incarnation de l'impuissance à « se débrouiller seul ».

Un accès aux droits limité, un sens du juste fortement développé

En parallèle, d'autres questions éthiques assaillent les enquêtés. Ils pensent que l'argent se gagne, se mérite et ils ne veulent pas forcément être prestataires des minimas sociaux même quand ils peuvent y avoir accès.

Il y a d'abord un ensemble de complexités dues aux conditions de vie qui peuvent limiter ce recours aux droits. Ce sont les contraintes administratives parfois perçues comme ayant des vertus éducatives, qui renforcent les processus d'exclusion. Car, du côté des enquêtés, la circulation entre différents lieux, le fait de ne jamais savoir où l'on va « se poser » et pour combien de temps fait que chacun repousse les démarches d'accès aux droits. Elles demandent de l'assiduité, d'avoir un ensemble de documents, une domiciliation, d'être joignable, de suivre son dossier, etc. Il faut un minimum de stabilité. Ceux qui relancent leur accès aux droits ont ainsi un horizon *a minima* stabilisé sur du moyen terme.

Ainsi, certains demandent à être soutenus pour pouvoir répondre de leurs devoirs, surtout s'ils demandent un droit. Maloux a aujourd'hui 28 ans et après plusieurs années de rue, elle fait une première demande de RSA à ses 25 ans quand elle est en Bretagne. Elle l'obtient mais, rapidement, ne se plie pas aux contraintes imposées par l'octroi de la prestation et la perd. Ce n'était pas un drame pour la jeune femme, loin de là, « *je faisais la manche tous les jours et je me démerdais toute seule. J'avais pas envie de demander mon RSA* ».

« Quand je faisais la manche, je gagnais plus qu'au RSA et ça me faisait chier d'aller faire mes papiers. [...] C'est les papiers qui me font chier, là j'ai refait ma carte d'identité parce que j'étais obligée pour le permis, pour ouvrir un compte, pour le travail. J'ai pas le choix, tant pis. » Maloux

Elle considère que c'est parce qu'elle est « posée » à Grenoble pour quelques temps qu'elle peut se lancer dans ces démarches. Surtout, elle est épaulée dans la gestion administrative :

« Là je l'ai redemandé parce qu'on m'a tout fait. Je suis juste allée aux rendez-vous qu'on m'a dit et j'ai apporté les papiers. En gros, si on me lance pas dans le bordel, dans les papiers, c'est même pas la peine. Et même si j'ai droit à des trucs, comme le chômage. Ça m'intéresse pas. Enfin c'est pas que ça m'intéresse pas, c'est faux. C'est que j'ai pas envie d'aller faire les papiers, de me prendre la tête que j'arrive et qu'on me dise qu'il manque des papiers. C'est ça qui me saoule. » Maloux

Mais ce ne sont pas que les papiers, les temporalités qui mettent à distance des droits. Si le non-recours est en partie dû à une méconnaissance du système, à des difficultés de gestion administratives, il peut aussi relever d'un choix et d'un souci éthique. Des droits jusqu'au droit, les jeunes concernés attachent de l'importance à la cohérence et à la justesse de ce qui leur est présenté et à l'éthique qui sous-tend ce à quoi il leur est proposé de participer. Anou qui a eu 25 ans il y a peu, est dans une valse-hésitation :

« Ouais parce qu'on critique le système et on va profiter en même temps tu vois. Et après, ils (les professionnels) m'ont dit dans un sens, use et abuse du système. Mais c'est pas du système que je profite, c'est des gens qui travaillent tu vois... C'est ça le problème... C'est compliqué, tu vois ce que je veux dire ? [...] Moi j'ai toujours préféré travailler que demander des aides et en même temps, là, avec tous mes chiens... Pour eux, je vais peut-être le demander. Je serais toute seule, je le demanderais pas. Là j'ai droit à rien. » Anou

Demander une prestation sociale est plus complexe qu'il n'y paraît. Cela nécessite de réajuster ses aspirations et induit un trouble dans l'image que l'on se fait de soi. Anou ne veut d'ailleurs pas d'enfant dans l'avenir, car cela l'obligerait à adopter un mode de vie bien plus normé pour que les dits enfants ne se sentent pas mis à l'écart par les autres. Chaque choix implique un renoncement. Elle nous dit alors que ses enfants, ce seront ses chiens. C'est pour les autres dont elle a la charge, ici des animaux, qu'elle est prête à faire quelques concessions abimant son idéal de vie. Elle ne va jamais dans les associations, « *parce que je veux pas profiter du système que j'aime pas* ». Ici, ne pas accéder à ses droits, c'est être dans le juste, de soi à soi, de soi aux autres. L'inverse rejoint l'injuste, fait aux autres.

Anou note aussi que beaucoup n'arrivent pas à tenir cette ligne de conduite et que l'écart entre ce à quoi ils croient et ce qu'ils font les dérange particulièrement :

« Y'en a même qui osent pas dire qu'ils l'ont (le RSA) parce qu'ils ont honte de l'avoir. Y'en a plein aussi. » Anou

Pour ceux qui ont franchi la limite des 25 ans et qui ont aussi dépassé la limite éthique, il reste à faire avec la prestation. On réalise alors que les faibles ressources qu'elle octroie ne suffisent pas à changer les situations. Nicolas a le RSA depuis trois ans et depuis ce temps, rien n'a vraiment changé pour lui. Il a plus encore l'impression de stagner. Ce n'est pas que la prestation soit inutile, ni nuisible, mais elle est insuffisante :

« On me disait de 18 à 25 ans, tu peux pas avoir de ressource, donc tu peux pas avoir de logement. Et maintenant avec le RSA ça suffit pas. » Nicolas

Puis cela rajoute à l'image négative que le jeune homme a de lui. Alors que ses amis ont un travail, une maison, une famille, il fait les comptes. Lui est seul en FJT, sans perspective si ce n'est poursuivre son chemin avec le RSA. C'est d'ailleurs avec fatalisme que Jef voit le RSA comme « *une possibilité de plus en plus possible* ». Ça ne le concerne pas encore mais il désespère un peu de son avenir. Pour lui, le RSA est assez peu enthousiasmant, il se voit plutôt travailler dans une exploitation agricole maîtrisant l'agriculture raisonnée. Mais comme il n'a pas finalisé ses études, comme il n'a pas obtenu son diplôme et ne se sent pas capable de retourner en formation, son devenir, il le voit avec le RSA. Il y a bien une chose qui éclaire à nouveau son visage. Ça serait de rencontrer quelqu'un qui le « *prenne avec lui* » pour lui apprendre le métier, comme ça, sur le tas. « *Comme ça se faisait avant, les mecs avaient pas besoin de tout ça* (les formations labellisées, les diplômes) ». Jef apprend bien mieux de la sorte, il arrive à articuler ses connaissances quand il est sur le terrain. Quand on lui évoque les formations en alternance, il voit une montagne se dessiner devant lui. Cela implique tellement de choses, de démarches, d'initiatives alors qu'il estime qu'il a perdu tous les codes, toutes les clefs pour revenir dans le rang. Alors, au pire, il lui restera ça, le RSA.

2. Une volonté farouche de travailler, qui « guide » souvent la mobilité

Cumuler les petits emplois, les formations, les stages est monnaie courante pour ces jeunes qui saisissent tout ce qui est à leur portée, comme No Art qui considère qu'il a « *fait tellement de trucs que mon CV il est plein de petits trucs, de petits boulots...* ». Ces petits boulots permettent de tenir, parfois au jour le jour, ils permettent, comme les formations et les stages, de se nourrir d'expériences et de compétences, au risque, bien souvent, de s'éparpiller et de ne plus trouver de cohérence dans son CV.

Pour autant les jeunes rencontrés ont de grandes difficultés pour accéder à des formations et plus encore à l'emploi. Alors qu'en parallèle, leurs ambitions ne sont généralement pas extravagantes. Ceci recoupe les constats effectués par la MRIE en 2013 concernant les jeunes vivant dans les quartiers prioritaires⁵²⁷ dont les ambitions professionnelles, fortement conditionnées par les situations d'échec scolaire, sont très mesurées et réfléchies en fonction des possibles que les jeunes entrevoient. Si l'on se réfère à une étude multi-partenaire conduite en 2011 sur les enfants pauvres⁵²⁸, on voit que cette conscientisation de son avenir et cette restriction de ses possibilités chemine depuis l'enfance et se construit au fil du parcours scolaire et de l'observation de son milieu, de son entourage, du rapport aux institutions par les enfants eux-mêmes. Ainsi, les jeunes veulent un emploi, peu importe les rêves qu'ils peuvent encore conserver. Beaucoup se sont résolus à occuper des emplois peu attrayants, souhaitant avant tout avoir un salaire et pouvoir « se poser » quelque part.

Le souci du travail, et du travail bien fait

Mais le travail n'est pas envisagé seulement comme un moyen. Des questions éthiques traversent ce rapport au travail même s'ils occupent le plus souvent des emplois très précaires voire non-déclarés. À travers leurs expériences et leurs aspirations, les jeunes rencontrés témoignent de leur désir de « bien faire » leur travail.

Il demeure même au centre de leurs préoccupations, plus que le logement. Par exemple, Nicolas refuse la possibilité d'avoir un studio en zone rurale n'ayant pas de véhicule. Il ne voit pas quel avenir il peut avoir dans ce lieu en dehors de ce qu'il connaît déjà, le travail saisonnier. Il préfère alors s'acheter une tente et repartir vers un centre urbain où il aura plus d'occasions d'emploi, pense-t-il.

Il y a, comme pour Maloux, un principe de réalité lié à l'emploi. La jeune femme rêve de s'acheter un camion pour s'y installer. Le camion du saisonnier c'est l'assurance de pouvoir se déplacer immédiatement sur les lieux d'embauche et d'y séjourner, qu'un hébergement soit prévu ou pas sur place.

⁵²⁷ *Les jeunes dans les quartiers prioritaires : quelle situation ? Quelle insertion ?*, 2013, MRIE.

⁵²⁸ Dros, Mipes, Mrie, « *Vivre la pauvreté : qu'en disent les enfants ?* », novembre 2011.

« Je vais faire des saisons. Une fois que j'aurais mon camion et mon permis, je vais prendre toutes les saisons, toute l'année quoi. Faire toutes les vendanges, toutes les conneries comme ça pour vraiment bouger. [...] Même mon patron il me dit, "mais pourquoi tu prends pas un appartement ?", "Non !". Pour quoi faire je vais payer un loyer ? Je veux habiter en camion, je vais pas lâcher des sous alors qu'au final je vais pas rester. Ça sert à rien, c'est une perte d'argent. [...] Ça coupe la chique à beaucoup de personnes. Parce que beaucoup disent « oh mais les squatteurs, ils sont bons qu'à squatter justement... ». Et pourtant, j'en suis la preuve. Je squatte et je vais travailler, et c'est pas pour autant que je prends pas soin de moi ou que je me laisse dépérir. » Maloux

Le camion, considéré pourtant comme un habitat précaire, devient alors un habitat qui offre la possibilité de se projeter et de ne plus être dans l'anticipation. Pour les jeunes qui souhaitent arpenter cette voie, il est un gage de sécurité et de maîtrise sur son parcours, assurant hébergement, recherche d'emploi et indépendance ; autant d'éléments permettant d'envisager leur avenir.

Enfin, l'éthique liée au travail c'est aussi et surtout le souci du travail bien fait. Ce souci est d'autant plus prononcé lorsqu'il s'agit d'exercer un emploi utile aux autres et/ou quand ils accèdent à l'emploi *via* une personne qu'ils estiment. C'est le sens des responsabilités, plus encore de la responsabilité face à un tiers de confiance, le souci de ne pas décevoir qui surgit ici. Ce sens de la responsabilité apparaît en filigrane des propos des enquêtés, surtout quand il s'agit d'être responsable des autres. Au-delà de l'emploi, nombre des jeunes rencontrés sont eux-mêmes des supports pour leurs proches, ou voudraient l'être.

Illustrant parfaitement ce sens du travail bien fait, Maloux a signé un CDI dans un snack du centre-ville, alors qu'elle aurait préféré avoir un CDD. Elle n'envisage pas de rester bien longtemps dans cette ville. Mais puisque la jeune femme s'est engagée, elle assume jusqu'à envisager de former celui qui lui succèdera :

« J'ai signé un CDI à 35h. Je voulais un CDD mais ils ont pas voulu. J'ai dit que toute façon, je comptais pas passer ma vie à faire des hamburgers à Grenoble et que je demanderai soit une rupture conventionnelle, soit je démissionnerai. Mais en tout cas, je leur ai dit : je viens, je bosse, je passe mon permis, je me paie mon camion, je forme quelqu'un (à son poste pour la remplacer) et je m'en vais. Le patron il est ok. Enfin, "il est ok", s'il est pas content c'est pareil. Mais je vais pas le laisser dans la merde, je sais ce que c'est un cuisinier en moins. Former quelqu'un, même si ça prend des heures et des heures, c'est pas grave. Pour faire des hamburgers, faut pas être sorti de Saint-Cyr (rires). » Maloux

Une mobilité recherchée si elle est maîtrisée par le jeune lui-même

Les jeunes rencontrés sont tout à fait disposés à se déplacer, à envisager de « bouger » pour peu qu'ils puissent maîtriser quelque peu cette mobilité et qu'elle fasse sens dans une projection sur, au moins, du moyen terme. Dans ce cas, même l'hébergement, par nature transitoire, peut devenir une étape décisive, de remise à plat et de planification pour les temps à venir :

« Ici je sais que c'est une transition. Plus tard, je sais que ça sera quand j'aurai une stabilité financière plus importante et aussi une stabilité dans le travail. Là peut-être que je pourrais envisager de trouver un appartement dans le diffus mais faudrait vraiment que je sois bien dans ma tête, que je sois serein, rassuré sur l'avenir. [...] Le retour dans l'appartement, enfin plutôt l'accès, pas le retour, dans un appartement dit normal, je l'imagine pas encore. J'aimerais le concrétiser mais pas tout de suite parce que je suis pas encore rassuré. Ma situation me permet pas d'avoir un logement indépendant avec une régie privée. Mais peut-être plus tard, faut jamais dire jamais. » Beyoncé

Pour Beyoncé, ce temps de réassurance ne peut être effectif qu'à partir du moment où il est certain de pouvoir rester dans le transitoire sans limite de durée. C'est, entre autres, pour cela que la pension de famille lui convient. Lorsqu'il a signé son contrat, aucune date de fin, aucune date de sortie n'a été définie. Il n'a pas à partir avant d'être « serein », « rassuré » sur son avenir.

En évoquant ce que lui dit un ami qui est dans une situation aussi complexe que la sienne, Beyoncé rappelle l'importance de pouvoir se projeter sans être dans une obligation d'anticipation et sans ressentir la menace d'une épée de Damoclès qui pèse continuellement sur certains des jeunes enquêtés :

« Il me dit "J'ai fait l'Orée AJD, j'ai fait Notre Dame, j'ai fait le Refuge, là je fais Résidétapes, mais je vais de précarité en précarité". Y'a pas de stabilité. Il me dit "Je ne peux pas voir venir demain". Quand il sait qu'il a une date de fin pour son hébergement, il sait pas ce qu'il va trouver après. C'est pas sécurisant, c'est pas rassurant, c'est pas structurant dans une vie d'adulte ou t'es censé... pouvoir te poser. » Beyoncé

3. Une mobilité professionnelle souvent empêchée par un cumul d'échecs qui ancre la croyance en son incompétence

Alors que les enquêtés ont eu à déployer un ensemble de compétences qui n'ont jamais eu à être explorées par la plupart de leurs contemporains, ce qui est frappant est leur intime conviction de ne jamais être à la hauteur de ce qui est attendu d'eux et l'impression de ne l'avoir que rarement été au cours de leur existence. En somme, alors qu'ils ont fait montre d'une grande capacité d'adaptation, les jeunes concernés ont un sentiment d'infériorité et une peur de l'échec (justifiée par leurs expériences antérieures). Les études n'ont pas été terminées, de toute façon nombre d'entre eux estiment qu'ils n'étaient pas « assez intelligents » pour obtenir des diplômes. Les relations avec les proches sont complexes, bien que toujours présentes, de sorte que les jeunes rencontrés considèrent qu'ils ont « raté » certaines choses, qu'ils doivent réparation et qu'ils sont responsables et parfois coupables de ce qui a dysfonctionné avec leurs proches.

Une mobilité professionnelle empêchée par des échecs scolaires et de formation

Pour certains, la seule éventualité d'entrer à nouveau sur le marché de l'emploi, d'obtenir un emploi hors-emploi précaire ou même d'intégrer une formation leur apparaît comme hors de leur portée, hors de leur compétence. À 19 ans à peine, ils se jugent déjà trop en décalage avec ce qui serait attendu d'eux et témoignent de leur peur de ne pas être au niveau. Le cumul des échecs dans différents domaines de sa vie n'est jamais aisé à gérer, cela l'est encore moins pour une personne jeune qui est par ailleurs peu soutenue et a toujours été assez peu valorisée. Se tenir à l'écart est un moyen de se préserver. Simultanément, c'est aussi ce qui creuse l'écart. Cette prédiction de l'échec, sorte d'auto-prophétie réalisatrice, conduit à des abandons qui justifient faussement et *a posteriori* le sentiment initial. No Art n'a pas terminé son apprentissage. Il s'en veut aujourd'hui, mais trouve une forme de réassurance en utilisant le peu d'estime et de confiance qu'il a en ses capacités :

« Ben moi à l'origine j'ai fait un an d'apprentissage en charpente, deux ans en maçonnerie, j'ai arrêté avant le CAP, un mois avant le CAP, comme un âne... De toute façon j'allais pas l'avoir, c'était sûr. » No Art

Le sentiment d'incompétence, d'inutilité, voire de nullité, ressenti par certains des enquêtés s'éprouve aussi par l'image renvoyée par l'institution scolaire. Être mal-orienté, orienté dans des « voies de garage » participe d'une sorte de mise au ban de l'institution quand bien même elle puisse être comprise par les intéressés :

« Après c'est particulier, j'ai un parcours très compliqué. [...] Je refusais l'aide et je refusais d'apprendre. Donc je refusais de tout faire, j'ai de grosses lacunes aujourd'hui. Je connais pas les tables de multiplication, je les ai jamais apprises. J'ai été autodidacte pour tout ce qui est français, tout ce qui est les bases. J'ai fait IME (Institut Médico-Éducatif), CLIS (Classe pour l'Inclusion Scolaire), j'ai fait ITEP (Instituts Thérapeutiques, Éducatifs et Pédagogiques) ; parce que quand tu rentres dans ce parcours, t'en sors plus, malgré toute ta bonne volonté, t'en sors plus. T'es catégorisé comme une personne qui doit rester dans ce parcours. Quand j'étais en ITEP je refusais d'apprendre. C'était une sorte de révolte contre moi-même, etc. Et quand je devais avoir 15 ans, j'étais en ITEP, ils voulaient m'envoyer en SEGPA (Sections d'enseignement général et professionnel adapté). Je refusais encore d'apprendre, j'ai dit stop, ça suffit, je sors. Je suis plus jamais revenu à l'école. J'ai arrêté l'école à 14 ans. Ça posait problème parce que l'école est obligatoire. » Beyoncé

Avec du recul, Beyoncé relate cette période avec nuance. S'il a ressenti un décalage avec les élèves qu'il devait alors fréquenter, que ce décalage lui renvoyait une image désastreuse de ce qu'il était censé être et estime que son décrochage scolaire a été libérateur, il concède qu'il était un élève particulièrement difficile :

« Quand je suis entré en IME, j'étais très agressif, très dans le rejet éducatif, dans le rejet de l'adulte. Parce que y'a eu 18 ans de suivi par les juges, j'ai récupéré les dossiers. Je voyais les rapports socio-éducatifs, sur moi, sur ma mère, les enquêtes sociales sur le passé. J'ai tout lu et j'ai vu que j'avais un comportement agressif. Donc je comprends pourquoi ils m'ont placé dans ce genre de structures parce que l'école élémentaire n'était pas du tout adaptée pour moi. Mais quand tu rentres dans ce système t'en sors plus. » Beyoncé

Il en est finalement sorti en court-circuitant ce qui avait été prévu pour lui. La suite ne fut pas une partie de plaisir pour autant. Mis à la porte du domicile familial après sa sortie de l'ASE, il s'est retrouvé à la rue. C'est par la rencontre avec une structure qu'il a obtenu un hébergement puis un CIVIS par la Mission locale obtenant d'abord

un CUI (Contrat unique d'insertion) puis un CEA (Contrat emploi avenir). Il était ASH (Agent des services hospitaliers) dans un hôpital ce qu'il l'incite aujourd'hui à passer le concours pour intégrer une formation d'aide-soignant :

« Ça serait une consécration pour moi. Ça voudrait dire que j'ai réussi alors que j'ai pas les bagages pour. Après je sais que... Je suis réaliste sur mes compétences, mes capacités. Je sais que je passerai par la petite porte, mais j'irai tout doucement. Ça prend du temps, mais j'ai le temps. » Beyoncé

Une mobilité professionnelle empêchée par la faiblesse/la rareté de leurs ressources personnelles

Comme dit précédemment, les enquêtés, à quelques exceptions près, savent pour quoi et où ils se déplacent, et savent tout autant pourquoi leur mobilité peut aussi être contenue, voire contrainte, à un quartier ou à une ville. Cette mobilité à géométrie variable se calcule plus ou moins consciemment en fonction des ressources et supports, notamment relationnels mais aussi professionnels, possédés par les enquêtés. Rien ne sert de se rendre dans une nouvelle ville, un nouveau quartier si rien ne vous y attend, ne vous y accroche, ne vous y ancre. Pire encore, s'extraire trop longtemps ou trop brutalement du maillage qui vous étaye peut vous faire risquer sa perte.

Il reste à considérer la qualité de ces ressources et supports qui font maillage autour des jeunes concernés. À travers les propos des enquêtés, si certaines ressources demeurent et ont une importance capitale, cette importance est aussi proportionnelle à la rareté des ressources sur lesquelles ils peuvent compter. La conscience que possèdent les enquêtés quant à leurs ressources peut induire des situations et des comportements propices aux contre-sens. Quand un des enquêtés décide de ne pas être mobile au-delà d'un certain périmètre, il est parfois considéré comme peu autonome, peu aventureux, frileux. Or, de son point de vue, c'est justement parce qu'il sait que ses capacités d'action, son indépendance, son autonomie sont plus grandes dans ce périmètre qu'il ne souhaite pas le dépasser. Il sait où sont ses ressources, il tient, en toute logique, à les préserver pour pouvoir les solliciter au besoin. Il en va de même lorsqu'il s'agit d'enquêtés qui effectuent des déplacements beaucoup plus amples. Ils ne sont jamais dus au hasard mais relèvent d'une cartographie des ressources propres à chacun. En somme, la vision globale des possibles détermine les modalités de la mobilité.

Parmi ces ressources, le lien familial, même s'il est parfois conflictuel ou juste distendu, a une importance capitale notamment dans les circulations et ancrages des enquêtés. Par exemple, Julie n'envisage pas de quitter sa ville actuelle sans avoir pris soin au préalable de son père, actuellement malade, et pense même à l'emmener avec elle si elle trouve un nouveau lieu de vie. Un professionnel encore nous rapporte la situation d'un jeune homme dont la mère envoie régulièrement de l'argent tout en refusant de lui donner son adresse. Il y a donc du proche, du lointain, du tenu à distance, mais il y a avant tout de l'omniprésence dans cette relation à la famille.

En lieu et place de trouver une deuxième famille, les groupes de personnes en situation de rue peuvent aussi être des accroches, des supports pour certains jeunes. Ce sont le plus souvent des jeunes gens qui recherchent une expérience alternative, quelque peu romantique, ou, à l'inverse, des jeunes gens qui n'ont absolument aucune autre solution de repli. Pour une professionnelle, les « groupes de zonards » attirent les plus jeunes. Il lui revient, entre autres, une situation dans laquelle deux jeunes filles sont revenues vers les dispositifs suite à une accroche auprès de groupes de zonards :

« C'était des jeunes filles qui avaient fait péter les placements. Et les deux à chaque fois étaient en relation avec les groupes avec les chiens (les personnes en situations de rue avec des chiens). Ces groupes-là, eux, ils font un sacré boulot ! Un sacré boulot avec les mineurs en fugue, c'est incroyable. Là-aussi, c'est un sacré réseau. [...] Ils sont souvent en lien, ils récupèrent les jeunes. [...] Les petites étaient en lien, avec des accroches affectives fortes. » Professionnelle d'une association

En amont et à côté des personnes rencontrées dans la zone, les enquêtés ont eu à repérer rapidement les réseaux de proches qu'ils pouvaient solliciter. Caricaturalement, plus ce réseau est large, plus le passage à la rue ou dans l'hébergement peut être retardé. Car, le réseau, à force d'être sollicité, s'épuise.

Ainsi, les jeunes rencontrés cherchent à préserver, à développer leur autonomie en usant des moyens qui sont à leur disposition. Ils savent que plus on souhaite être autonome, plus on a besoin de réserves, de relations, de rationalité. L'autonomie se réduit strictement à l'intériorisation des dépendances extérieures, leur prise en charge individuelle, si possible à son avantage. Or, les ressources possédées peuvent enfermer dans un circuit, dans un territoire et apparaître comme un empêchement à l'autonomie d'un point de vue extérieur si ces ressources ne sont pas valorisées socialement. Elles n'en restent pas moins des ressources et la plupart des enquêtés sont ouverts à la possibilité d'en acquérir de nouvelles, pour les combiner et augmenter alors les dépendances sur lesquelles jouer.

Une mobilité professionnelle empêchée par le fonctionnement de l'action publique (des dispositifs ?) : attendre longtemps, prendre sa place vite

Les jeunes rencontrés expérimentent sans cesse une temporalité du court-terme, plus rarement du moyen terme, qui leur demande d'avoir toujours un coup d'avance ou de parer au plus pressé, au plus urgent, au plus vital sans engager de projet au long cours. Cette anticipation écrasante annihile le plus souvent les possibilités de projection et semble nourrir les représentations quant au manque de projection des dits jeunes.

« *Je suis pas patient. J'ai trop attendu.* », Nicolas

La contradiction apparente de cette parole de Nicolas est une synthèse du rapport au temps subi par les jeunes enquêtés. À la fois sommés d'agir vite, d'être réactifs quand quelque chose leur est proposé, ils sont, simultanément, incités à attendre leur tour, le temps qu'une place se libère ou que l'on ait besoin de leurs services pour un emploi. Ce mécanisme s'illustre clairement dans le fonctionnement de l'hébergement institutionnel dans lequel les places se font désirer puis surgissent brutalement dans le quotidien des personnes. Par exemple, Marion, alors qu'elle a attendu plusieurs mois qu'une place soit disponible en CHRS, a été interpellée par cette fulgurance de la proposition à saisir.

« *J'ai dû attendre, la demande était en cours... Ils me parlaient de foyers d'urgence mais je sais pas si celui-là c'est un foyer d'urgence (là où elle est actuellement. En fait c'est un CHRS). [...] Je pensais que j'avais le temps de me préparer, je me suis dit que j'allais venir dans une semaine. Mais en fait non, le lendemain il fallait venir, le plus tôt possible parce que y'a plusieurs demandes en cours.* » Marion

Un peu déboussolée de prime abord car peu habituée aux hébergements institutionnels, elle considère à présent qu'elle n'avait « *pas le choix de toute façon. Et ça s'est passé comme ça et je suis là ça fait trois, quatre mois.* » Pareillement, en demande d'un hébergement d'urgence, Cynthia a dû trouver d'autres solutions avant de pouvoir intégrer une structure. Elle a utilisé ses ressources privées, une amie et sa sœur, afin d'être hébergée. La cohabitation n'a pas été évidente, au point qu'elle ait dû alterner les deux hébergements pour les rendre supportables à chacune des parties. Mais elle n'avait pas le choix, sinon de dormir dehors :

« *Vu que c'était l'été, les commissions fallait attendre. Du coup fallait attendre septembre et l'hébergement d'urgence on peut y rester que huit semaines maximum. Donc elle (sa référente de l'époque) m'a aidée pour trouver un FJT pour après.* » Cynthia

Les travailleurs sociaux sont d'ailleurs les premiers à rappeler cette temporalité paradoxale :

« *Date de la demande : ce monsieur a été reçu le 17 octobre 2014 (nous sommes le 25 mars 2015), son dossier est passé en commission et il a été orienté que la semaine dernière pour de l'hébergement chez nous.* » Professionnel d'un foyer d'hébergement

Durant les 5 mois d'attente, ce jeune homme a été hébergé chez sa sœur puis, quand elle a déménagé, il s'est mis en colocation avec un homme qu'il connaissait à peine. La cohabitation s'est mal passée, mais il devait attendre une orientation, arrivée fin mars. L'énergie déployée par ce jeune pour tenir dans un lieu a dû être redoublée par celle nécessaire pour trouver et entamer une formation, tout en ne sachant pas ce qu'il allait advenir pour lui en matière d'hébergement.

Bourdieu souligne que le pouvoir absolu réside dans « le pouvoir de se rendre imprévisible et d'interdire aux autres toute anticipation raisonnable, de les installer dans l'incertitude absolue en ne donnant aucune prise à leur capacité de prévoir »⁵²⁹. Pour lui, « l'attente implique la soumission », ce qui suppose que celui qui attend doit moduler sa conduite en fonction de celui qui le fait attendre. Mais ici, « celui qui le fait attendre » n'a pas de visage, ce sont les dispositifs d'hébergement, la configuration du marché de l'emploi, en bref, la rareté des places qui font naître cette attente.

On voit alors que les temporalités se répondent : lorsque des professionnels soulèvent que les jeunes sont dans une logique du « tout-tout de suite » couplée à de longues plages de latence⁵³⁰, c'est aussi comme cela que fonctionnent les dispositifs. Ce rythme imposé par les contraintes propres aux dispositifs d'hébergement nourrit les représentations à l'égard des jeunes et de leur errance alors qu'ils en sont, sinon moteurs, du moins une des sources. Cela concerne aussi les formations et les offres d'emploi avec des places à occuper là, tout de suite,

⁵²⁹ Pierre Bourdieu, 1994, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, p. 328 et p. 329.

⁵³⁰ Voir dossier MRIE 2014, « Ces jeunes qui ne viennent pas en Mission locale », p.177.

après de longs mois d'attente et cela se complexifie encore quand les enquêtés doivent faire correspondre les rythmes imposés par l'hébergement et par l'emploi.

Un droit à l'erreur peu considéré et qui sonne toujours comme un échec, une insuffisance

Les ruptures (familiales, scolaires, professionnelles, résidentielles, etc.) rythment les parcours, parfois de manière effrénée de sorte que la cohérence permettant de donner sens au quotidien et d'envisager l'avenir s'étiolle jusqu'à disparaître. Pour autant, les jeunes rencontrés peuvent narrer leur histoire, soucieux de la chronologie des faits, pointilleux quant aux détails. Ils tiennent à la cohérence mais celle-ci leur demande un effort et une énergie conséquente.

Cette obligation de saisir les occasions sans avoir toujours la possibilité de les inclure dans une cohérence qui ferait sens pour les jeunes concernés entraîne une multitude de « ratés », d'échecs. Le cumul des décisions précipitées, le fait de naviguer à vue font que certains jeunes réalisent les mauvais choix, parfois sans le savoir, parfois en toute conscience. Dans ce dernier cas, les mauvais choix peuvent être de bons choix sur du court-terme, raison pour laquelle, en situation de survie, d'urgence, ils sont parfois préférés. Les mauvais choix peuvent aussi être pleins de bonnes intentions, pleins d'espoirs et ils deviennent mauvais à leur tour parce qu'il n'est pas possible de faire marche arrière, de considérer que l'on s'est trompé et de rejoindre la situation antérieure. Cette mise en musique est complexe car elle doit se faire dans une situation de survie, et les arbitrages sont difficiles à acter. Jef pressent souvent qu'il fait le mauvais choix « *pour l'avenir en général, mais je fais toujours le bon pour l'avenir de maintenant. Le truc, c'est que les deux ça colle pas.* »

Surtout, les jeunes n'ont pas droit à une seconde chance. Un contrat jeune majeur, c'est rare et ça ne se refuse pas, ou du moins, il est délicat de le refuser puis, quelques mois plus tard, de souhaiter revenir en arrière. À 18 ans tout juste, il faut être en capacité de prendre les bonnes décisions. C'est ce que n'a pas fait Nicolas. Il fait partie des quelques jeunes auxquels a été proposé un contrat jeune majeur lorsqu'il a dû quitter l'ASE à ses 18 ans. Il a refusé. Pour toute explication, dans un premier temps, il considère qu'il a refusé parce qu'il était dans ses « délires ». En lieu et place de délire, quand on échange avec Nicolas, il commence à expliquer les raisons de ce « mauvais » choix, qu'il regrette aujourd'hui.

« À 18 ans, on m'a proposé un contrat jeune majeur. J'ai pas signé. Dehors j'ai été. J'étais dans l'Auvergne à ce moment-là, à Vichy. Et avant j'étais en famille d'accueil à Bourges. [...] J'étais jeune, j'étais vraiment instable. [...] Je voulais retourner chez moi, normal. Chez ma mère. Mais ça s'est pas fait, j'ai essayé mais ça a pas fonctionné, c'est pour ça que je suis retourné dehors. Je voulais avoir une maison et voir les amis. Normal, comme tous les gens normaux. J'étais jeune, je pensais à mes potes, à mes amis. » Nicolas

Son « mauvais choix », ses « délires », apparaissent alors comme très rationnels. Il s'agissait d'une tentative pour retrouver le foyer familial avec l'espoir que cette fois, tout se passerait bien. La brutalité du retour au domicile, le crescendo des conflits non-résolus en amont, et voici Nicolas parti pour une dizaine d'années dans la rue. À 28 ans aujourd'hui, il ne sait pas où il va séjourner dans les mois qui viennent.

Le projet demande du temps long avec des échéances solidement arrimées à des conditions de vie stabilisées. Sinon, il n'est qu'anticipation, chaque projet n'est qu'un coup d'avance pour tenir encore quelques semaines, quelques mois sans qu'aucune articulation avec du long terme ne puisse être envisagée. Les projets peuvent alors se succéder, accordant des sursis mais jamais d'avenir.

Depuis ses 16 ans, Nicolas alterne les habitats. D'abord au domicile familial, puis dans le nouveau domicile de sa mère et son beau-père, ensuite dans les familles d'accueil jusqu'à ses 18 ans qui ouvrent une période encore plus trouble en matière de logement. Le jeune homme sera tour à tour hébergé chez des amis, logé par une compagne, hébergé dans des CHRS, des FJT, des foyers d'urgence, dormira dans la rue, dans des trains, dans des immeubles, etc. Bref, son parcours résidentiel incarne à lui seul ce que l'on entend habituellement par « parcours d'habitat précaire ». Ce type de cheminement est usant, il conduit les jeunes gens rencontrés à vivre des situations limites, dans lesquelles la survie et l'insécurité dominent.

« Je connais pas ça, payer un loyer, avoir un truc EDF, avoir un truc à mon nom. Au lieu de... C'est bête de dire ça... Avoir un logement à moi, ça veut dire que c'est pas moi qui pars. Ça c'est le truc que vous pouvez pas imaginer. Parce que c'est tout le temps moi qui bouge. Là je veux être chez moi. Chez moi. Je fais ce que je veux. On me dit rien. Et après tout s'enchaîne. » Nicolas

Aujourd'hui, avec les prestations sociales, Nicolas pourrait louer un studio « à 350 euros ». Mais, malgré le soutien des professionnels du FJT dans lequel il séjourne, il n'entreprend aucune démarche pour mener à bien ce projet.

« Mais je veux un lieu pour me poser et pas déménager juste après. [...] Je voudrais avoir une situation, comme tous les gens, être normal. Un logement, un permis, une femme, y'a tout qui suit. » Nicolas

Le droit à l'erreur semble alors assez peu considéré, comme si les jeunes concernés devaient arpenter un chemin ascendant et que lâcher prise, choisir la mauvaise prise revenait à subir une sanction. Dans les faits, certains professionnels aménagent ce droit à l'erreur, ce droit à l'aller-retour dans les dispositifs, ce droit à la possibilité de se tromper après avoir mobilisé du temps et des moyens. Pour autant, le droit à l'erreur demeure souvent tabou et, ce faisant, il est entendu par les jeunes concernés comme étant un échec (encore un) puisqu'il n'est pas explicitement présenté comme un droit.

4. Conséquence de ces mobilités peu articulées : la violence faite aux jeunes concernés

Une des caractéristiques des mobilités plurielles et souvent concomitantes évoquées précédemment est qu'elles sont peu articulées les unes aux autres. Les transitions, les ajustements entre mobilités sont bruts, soudains, parfois peu logiques. Et les jeunes rencontrés ont peu de prises sur cette difficile mise en musique. Ils doivent se plier à certaines mobilités, doivent s'adapter à d'autres pour ne pas rater des occasions (de logement, d'emploi, etc.) et n'ont que peu de marge de manœuvre pour orchestrer l'ensemble. Pour autant, ils doivent tout tenir, de bout en bout, et y réinsérer du sens, voire du projet. C'est ce qu'ils font d'ailleurs, mais cette orchestration doit faire avec les fausses notes dues à la multiplicité des mobilités qui se chevauchent.

Une peur protéiforme mais constante et solidement rattachée à l'expérience vécue

C'est une évidence assez peu évoquée : les jeunes rencontrés ont tous fait part non seulement de leur sentiment de solitude mais aussi d'un sentiment de peur qui s'est accroché à eux pendant de longues périodes et qui, pour certains, persiste. Les enquêtés témoignent des situations de danger qui leur ont causé des peurs soudaines, brutales quand ils se sentaient mis en péril, voire quand ils ont été violentés :

« [ce que j'ai vécu] c'est trop difficile. Quand à la maison y'a un truc qui dégénère, que y'a les violences. Après tu sors, tu sais pas où aller, t'es obligée de revenir. Ben ouais, case départ, jusqu'à ce que tu trouves une solution. Et si trouves pas, tu retournes dedans, et tu peux mourir, parce que ouais, c'est ça la violence. » Marion

Ces violences induisent des peurs pour son intégrité physique, sa survie, qui se greffent à des violences plus sourdes, plus installées, nourries à leur tour par les brutalités endurées. Baba Man a traversé une partie du continent africain avant d'arriver en France. Ce parcours, particulièrement violent autant physiquement que moralement, a laissé des traces sur le jeune homme qui s'ajoutent à celles apparues une fois en France. Comment allait-il faire pour tenir le coup ici ?

« Parce que moi, chaque soir, quand je rentrais chez moi, je pleurais. Je me demandais comment j'allais faire pour y arriver. Je pleure, je pleure, je bois, je fume, je m'énerve, je m'énerve. Je sors, je regarde mon visage, personne le sent. Je mets un masque. [...] Quand je pense à tout ça... Quand je pense à tout ça, franchement putain... J'ai plus envie d'en parler aujourd'hui. Mais aujourd'hui ça va bien. » Baba Man

Il y a ainsi des peurs qui sont comme une toile de fond de l'existence : la peur instillée par les conditions de survie, la peur de ne pas être à la hauteur de ce qui est attendu d'eux, la peur de retourner dans des conditions précaires :

« Quand je suis partie de chez mes parents, j'avais peur. J'ai jamais eu autant peur de ma vie. C'est dur d'avoir peur quand même. Parce que quand on a peur, on a pas confiance en soi. On se dit « je vais pas y arriver », « je vais pas y arriver ». Après je me suis rendue compte qu'il fallait pas se dire « je vais pas y arriver » mais plutôt se dire « je peux y arriver, je peux avancer ». Et de devenir quelqu'un... » Cynthia

Ces peurs légitimes ne peuvent être soldées que par des preuves de mise en sécurité, de réassurance, aussi bien dans le domaine matériel que dans la sphère relationnelle. Car les enquêtés sont pris dans une situation paradoxale, presque paralysante : ils ont tout autant peur de mourir, là tout de suite, peut-être demain, que de ne pas réussir à vivre plus tard, de ne pas réussir leur vie :

« J'aimerais bien devenir comme ma mère sur certains points, mais pas tous. [...] J'espère pas devenir comme mes parents. [...] C'est une peur que j'ai, comme je suis super influençable, j'ai peur de devenir comme eux sur certains points, de refaire les mêmes erreurs qu'ils ont pu faire. C'est vraiment une peur constante. » Cynthia

Ou encore Marion qui précise qu'elle a « peur d'être avec quelqu'un et que ça devienne au final comme mes parents ». À cette peur projetée se cumule celle du quotidien car Marion ne sait pas toujours si elle va se nourrir correctement, et celle plus diffuse de ne jamais être à la hauteur, de croiser dans la rue des gens qui l'ont violentée, de devoir affronter son père, de laisser sa mère et sa fratrie derrière elle et d'autres peurs encore.

La particularité de ces peurs vécues par les enquêtés est qu'elles sont rarement parlées, comme si elles étaient indicibles. Cela s'explique en partie parce que la survie demande à ce que l'on ne montre pas sa peur. Les conditions de vie « à la dure », le besoin de « tenir le coup » quoiqu'il en coûte demandent à taire ce genre de choses. Il ne faut pas paraître faible. Puis il y a la pudeur et cette délicatesse à l'égard de ses interlocuteurs. Certains enquêtés ont refusé de tout dire, d'entrer dans des détails sordides. S'ils voulaient se protéger, bien souvent, c'est l'enquêteur qu'ils voulaient épargner. Et les pires événements peuvent alors se narrer rapidement, comme s'il s'agissait de formalités, avant de conclure le propos par un éclat de rire. Il y a un ménagement de chacun dans cette attitude.

En écho, les professionnels, les institutions, les dispositifs n'évoquent que rarement cet aspect de l'expérience des jeunes. Au mieux sont évoquées l'angoisse, l'appréhension. Rarement la notion de peur apparaît, ce sentiment quasiment primaire, terriblement ancré, difficilement partageable et peut-être difficilement dicible aussi pour ceux qui ne la vivent pas frontalement mais doivent l'accompagner. La peur vécue par l'autre est aussi une violence pour soi quand on ne sait comment faire pour l'apaiser.

Pour faire face : la nécessité de la relation qui perdure, qui ne « lâche pas »

Comme tout un chacun, c'est dans la relation stable à autrui que la cohérence de son parcours, par un jeu de dialogue mémoriel, se construit, se maintient, perdure et se déploie. La relation qui tient est complexe à dénicher dans le parcours des enquêtés. Les amitiés se distendent, des cohésions amicales d'occasion apparaissent puis s'évanouissent, la relation à la famille, toujours présente d'une manière ou d'une autre, demande un investissement important pour être maintenue et il en va de même pour des parcours professionnels et résidentiels fragmentés.

Les enquêtés sont ainsi morcelés et ils arrivent malgré tout à maintenir un ensemble qui a du sens. Or, ce maintien peut conduire à l'épuisement s'il s'éternise. La relation qui tient dans la durée offre cette réassurance qui participe de la continuité biographique. La figure du professionnel apparaît ici clairement. C'est le professionnel qui ne « lâche » pas le jeune, quoiqu'il arrive et quelle que soit la mission professionnelle initiale. Celui qui ne lâche pas, c'est celui qui fait tenir, c'est aussi celui qui fait avancer et accompagne vers la sortie de la galère.

Marion a pu recourir à ce type de relation-support. Il s'agit d'une juriste qui fait des permanences bénévoles pour les femmes dans le quartier où elle résidait avec sa famille :

« Elle t'aide, elle rédige les lettres, franchement, elle, c'est la meilleure. Parce que moi au début, j'avais plusieurs problèmes, parce que j'étais partie au Mali, elle m'a aidée à revenir. [...] Et après elle m'a pas lâchée quand je suis revenue, on a fait des démarches pour mon diplôme. » Marion

Le « ne pas être lâché » induit plus encore que l'assurance du soutien d'une personne ressource. L'expression implique que quoi que l'on fasse, quoi que l'on dise, quoi que l'on cache, cette ressource demeure au-delà des jugements moraux ou des formes d'évaluations. Ne pas être lâché en appelle à la notion du droit à l'erreur. Cette notion n'est pas toujours mise en valeur alors que les professionnels sur lesquels les jeunes rencontrés disent pouvoir compter l'appliquent. Cela signifie que ces professionnels se mobilisent pour faire passer les « ratés » dans les parcours des jeunes qu'ils accompagnent, sans jamais le leur reprocher ou leur signaler qu'ils leur accordent une faveur.

Cette mobilisation des professionnels se fait aussi parfois contre les institutions dans lesquelles ils travaillent. Et les jeunes rencontrés le savent. Ils savent aussi que ce droit à l'erreur est lié à toute une manière, quasi-philosophique, de considérer l'accompagnement : le droit à l'erreur va de pair avec la possibilité de ne pas tout

dire à celui qui vous accompagne sans pour autant abîmer la relation de confiance qui vous y unit. Baba Man rappelle que le dernier CHRS dans lequel il a séjourné lui a « permis de me poser pendant des années. Ils m'ont élevé aussi. Ils m'ont élevé comme père et mère » :

« Je leur ai caché la vérité pendant des années. Tout ce que je t'ai expliqué, ils le savent pas. Je leur ai caché ma vie personnelle. J'avais le devoir de leur dire parce qu'ils m'ont aidé. Je leur ai pas tout dit, et ils ont compris. Ils ont compris, ils ont compris que si je peux, je le fais et si je ne peux pas, je ne peux pas. [...] Un jour là-bas, j'étais malade. Malade comme un chien, je pouvais pas sortir. J'étais gravement malade. La bonne dame (une travailleuse sociale) elle est venue me voir, me dire bonjour, comment ça va. Elle m'a encouragé un peu. Ses paroles, ça m'a fait relever le moral. Le lendemain, je suis parti au travail, repris les formations et tout. C'était génial. » Baba Man

Cette relation est une relation du proche, de l'intime parfois. Cela ne signifie pas que les deux parties, par exemple le jeune accompagné et le professionnel qui accompagne, entretiennent une relation amicale. Mais leur relation est dense, solide, résistante et sûre. Tout ne se dit pas forcément dans cette relation, mais les enquêtés nous disent avoir une confiance rarement éprouvée jusqu'alors pour certains accompagnants qui ont su tisser ce type de relation. Pour Cynthia, c'est une professionnelle du département dans lequel elle était précédemment qui poursuit son accompagnement, même si elle n'est plus missionnée pour le faire :

« C'est ça qui est super top. Parce que ça me stressait un peu de partir, d'avoir personne s'il m'arrive quoi que ce soit. Et ben non, si y'a un souci, je l'appelle, je laisse un message et dès qu'elle a 5 mn elle me rappelle. » Cynthia

Cette permanence dans la relation, dans un quotidien fait de mobilité, de labilité, est en soi un précieux support. Il réinjecte ce temps long dont manquent les jeunes rencontrés, il réinjecte aussi de la continuité, de la fiabilité et de la reconnaissance.

Un autre élément qui distingue cette relation des autres est qu'elle est non seulement inscrite dans la durée, qu'elle dépasse les mobilités géographiques et les missions dévolues dans le cadre d'un projet d'accompagnement mais qu'elle est aussi personnalisée. Les enquêtés nous donnent les noms et prénoms de ces accompagnants, accompagnants qui à leur tour fournissent les noms d'autres accompagnants aux enquêtés pour qu'ils puissent trouver de nouvelles relations personnalisées.

Conclusion

De cet ensemble d'apports ressortent plusieurs axes forts, brièvement présentés dans cet article, ainsi qu'une base de connaissances sur les situations rencontrées par les jeunes concernés. D'une part, leur jeunesse qu'il n'est pas inutile de rappeler, mais une jeunesse qui a affaire avec des difficultés et des contraintes autrement plus élevées que celles connues par les autres personnes de cet âge. Ils doivent s'y confronter sans posséder les sécurités qu'ont les autres jeunes. Il leur est ainsi demandé beaucoup plus qu'aux autres alors que simultanément, ils sont beaucoup moins accompagnés pour y parvenir.

Les difficultés expérimentées par les enquêtés peuvent être comprises comme un cumul de précarités : précarité économique, professionnelle (et en amont difficultés scolaires), précarité des réseaux relationnels sollicitables ou encore précarité des conditions d'habitat. Ce cumul de précarités les confronte à de nombreuses situations de violence et induit un sentiment de peur profond et tenace (peur pour son intégrité physique, peur de ne pas sortir de la galère, peur de ne pas être capable de répondre à ce qui est demandé par les dispositifs, ...).

Leur ultime consolation est que nombre des jeunes rencontrés au cours de l'étude considèrent que l'être humain se construit à travers les épreuves et qu'on devient soi-même en surmontant les obstacles. Il reste à savoir comment transformer toute la violence subie en matière positive pour devenir soi-même avec ce supplément d'âme qu'ont ceux qui sont allés au bout d'eux-mêmes. ■ ■

Coordination :

Élodie Jouve, MRIE

► Pour plus d'informations,
cette étude publiée en 2016 est téléchargeable gratuitement sur notre site www.mrie.org

“ Permis, camion, permis, camion, quand on m’a dit ça, j’ai eu des étoiles dans les yeux ”

Maloux

C’est en compagnie de Lozio que Maloux se présente. Lozio, c’est le jeune chien très vif qu’elle a récupéré et soigné pendant plusieurs mois, patiemment. C’est un de ses chiens, les autres sont au squat. Actuellement, la jeune femme jongle entre ses chiens, le squat et son emploi en CDI dans un snack. C’est loin d’être son idéal, mais Maloux est en gestation de son projet, celui après lequel elle court depuis des années, alors la situation présente est supportable. Explications :

La rue, la zone et « être dans la merde »

Maloux pose le cadre. Elle est née et a grandi à Marseille, au sein d’une famille dans laquelle elle a été « dorlotée ». Mais déjà, la jeune femme est vive. Elle veut bouger, tout le temps, découvrir, crapahuter hors de chez elle. Le compromis passé avec ses parents est plutôt honnête : elle fait des études, les termine et puis le temps des choix se posera. Ainsi Maloux obtient un BEP comptabilité secrétariat, « un diplôme qui sert absolument à rien parce que maintenant tout se passe par concours (rires) ». Diplôme en poche, la jeune femme occupe différents petits boulots qui n’ont, effectivement, aucun rapport avec sa formation initiale. La plupart du temps, elle travaille en restauration jusqu’à occuper un poste de manière stable. Elle a aussi un petit studio qui lui coûte 500 euros par mois et dans lequel elle ne fait que passer. Maloux aime bien traîner dehors ou en soirée. Déjà, elle zone et fait plus ou moins partie des zonards. Puis elle perd son emploi dans la restauration et du choix de se frotter aux milieux alternatifs, elle passe dans l’obligation d’y survivre dans les pires conditions :

« J’ai choisi de zoner mais pas être dans la merde comme ça. Après ça a été un mauvais engrenage qui a fait que je me suis retrouvée comme ça, que je me suis retrouvée sans thunes, sans point d’attache nulle part à part mes parents où je voulais pas revenir. Mais sinon, c’est vraiment un engrenage de merde. J’ai perdu mon travail, j’ai perdu du coup mon appartement, je me suis retrouvée à la rue. Puis je me suis fait voler mon sac, donc plus de papiers et là le début de la merde. Plus de carte de Caf donc plus de pointage, plus de carte d’identité donc plus de papiers et du coup je suis restée pendant un an et demi, deux ans comme ça. [...] J’ai fait la manche, j’ai survécu comme j’ai pu. Avant je zonais, j’avais de la thune tous les mois, je me débrouillais pour faire du black, des extras ou des conneries comme ça. »

La porosité entre sa vie passée et l’actuelle fait que Maloux sait comment se débrouiller et que pendant un temps elle ne voit pas ça comme une situation forcément tragique. D’ailleurs, lorsqu’elle perd son emploi, elle en profite pour se rendre « en teuf » à Montpellier. Elle connaît bien le milieu sauf que cette fois, rien ne l’oblige à rentrer chez elle. Elle n’a plus vraiment de chez soi.

« J’y allais pour une teuf, et je suis pas revenue en fait (rires). Je suis partie en teuf à Montpel’, j’ai rencontré un peu des gens et de fil en aiguille j’ai connu la zone. Puis après je me suis dit que c’était pas possible. Tu vas à Comédie (la place de la Comédie, place centrale de la ville de Montpellier) à part l’endroit où y’a le manège où y’a des gens à peu près logiques, tout autour, t’as que des piliers de bar et des joueurs de fléchettes (toxicomanes). Y’a que de ça ! "Tu veux pas de l’héro ? Tu veux pas du sken ? Tu veux pas de ci, tu veux pas de ça ?". Pff... Je pouvais plus, j’en avais marre, du coup je me suis barrée. »

Maloux part alors pour la Bretagne. D’abord Saint-Brieuc où elle reste quelques temps puis à Rennes, où elle séjourne trois mois. Elle séjourne dans des colocations et alterne petits jobs en restauration et période de manche dans la rue. Tour à tour travailleuse précaire et sans-abri, Maloux trouve une forme d’équilibre et c’est pour s’occuper du petit frère de son compagnon qu’elle quitte la Bretagne pour arriver à Grenoble. Là encore, les déplacements ne sont pas dus au hasard. Il y a toujours des personnes, des événements qui vous attachent aux lieux. À Grenoble, ça sera la belle-famille, en tout cas, le jeune beau-frère.

Se poser pour un temps

Dans cette ville, Maloux peut envisager des projets à moyen terme. Elle sait qu’ici, elle doit y rester pendant un temps. Alors le couple « se pose » dans un squat avec ses chiens et voit la possibilité d’entamer un ensemble de démarches. Elles étaient toujours retardées au cas où il faille à nouveau s’installer ailleurs, dans une autre ville pour faire autre chose. Mais ici, ce qu’ils ont à faire va durer plusieurs mois :

« Je me suis dit que c'était une grande ville, qu'il devait y avoir du taf et qu'on devait rester par rapport au frangin de mon chéri. Donc on s'est dit qu'on allait voir, qu'au pire ça ferait une domiciliation de plus. On savait qu'en arrivant ici, il fallait qu'on reste 6 ou 8 mois pour recadrer le merdeux et après repartir. C'était soit je faisais mes papiers de RSA à Rennes et on descendait après, soit on descendait ici et je faisais mes papiers après. »

Pour autant, le couple ne se voit pas rester ici. Déjà, la temporalité qu'ils s'étaient donnée est dépassée. De 6 à 8 mois, les voici depuis un et demi dans la ville et Maloux commence à s'impatienter. Ce qui la tient, c'est les démarches en cours puis son petit job qui va lui permettre d'engranger assez d'argent pour se rendre dans de multiples ailleurs par la suite. Mais puisqu'elle devait rester ici, dès son arrivée Maloux cherche à se domicilier. Elle lance le processus dans plusieurs associations jusqu'à ce qu'on lui signale que la seule domiciliation vraiment importante est celle qu'elle n'a pas faite, c'est-à-dire auprès du CCAS. Cette dernière domiciliation effectuée, Maloux peut se pencher sur ses droits et il y a de quoi faire. Depuis plusieurs années, elle est plus ou moins consciemment dans le non-recours. Elle avait bien demandé le RSA puis ne s'en était plus occupée. Alors aujourd'hui, la jeune femme s'active à relancer ses droits, mais pas toute seule. Les démarches administratives la noient et aussi la désintéressent. C'est une des raisons pour lesquelles elle est dans le non-recours : accéder à ses droits est laborieux et demande à être sédentarisée *a minima*. Maloux aime bouger et aime que ça aille vite. Il faut qu'elle révise son logiciel.

Faisant cela, elle découvre qu'elle va percevoir deux mois de RSA qui étaient jusqu'alors bloqués depuis qu'elle a refait son dossier. Comme la banque a fermé son compte, elle n'a plus de compte bancaire. C'est un ami qui lui prête un RIB pour que la situation se débloque. Parce que Maloux a quelques appréhensions à rouvrir un compte... De toute façon, elle n'a plus non plus de carte d'identité donc l'ouverture du compte doit attendre. Elle l'a perdue il y a plus d'un an et n'a plus non plus de carte vitale. Avec sa référente, elle dépose alors les dossiers mais pour autant, le retour à la banque ne va pas de soi. Elle se demande si elle n'« *est pas en vert clignotant à la Banque de France* ». En fait, Maloux est quasiment sûre d'être endettée mais elle ne sait pas encore « *à quel point, le jour où ils vont me tomber dessus à mon avis... Je crois que je vais plutôt éviter la Banque de France et aller dans un bar tabac pour ouvrir un compte Nickel* ». Un de ses amis du squat a opté pour cette solution, histoire de contourner la Banque de France, et cela semble fonctionner. Recouvrer des droits, se poser quelque part, c'est tout cela aussi. Et Maloux prend son mal en patience en regardant vers l'ailleurs qui l'attend. Ce n'est qu'un mauvais moment à passer.

Pour passer cette période, Maloux fait ses comptes. Elle a débuté un emploi à temps plein. C'est un CDI, un comble pour la jeune femme qui se contentait très bien de CDD. Mais peu importe, la voici salariée dans un snack bar avec un salaire qui tombe tous les mois. Ses besoins et dépenses sont limités. Elle vit en squat et dépense uniquement de quoi acheter de la nourriture pour ses chiens et de quoi fumer un peu d'herbe. Sinon, elle et les autres squatteurs vont « *chercher les colis alimentaire, bref tout ce qui permet de ne pas nous faire faire la manche et éviter la zone justement. C'est tout bon à prendre, y'a le colis alimentaire, resto du cœur, secours catholique, secours populaire* ».

Alors elle compte. Comme elle a commencé à travailler en août, elle va cumuler son salaire et trois mois de RSA auxquels il faut ajouter les deux mois de RSA en attente. Maloux n'a jamais eu autant d'argent en poche, elle peut faire advenir ses projets.

Avoir un camion, tout un projet de vie

Les projets de la jeune femme dénotent avec ce qui est généralement attendu. Elle n'envisage pas d'investir cette somme pour s'installer dans un appartement. Cette vie-là ne lui dit rien. Pas plus qu'elle ne pense à retourner chez ses parents.

« Mon père m'envoie des colis, ma mère pareil. Je les ai toutes les semaines au téléphone mais rester chez mes parents c'est bon quoi... Et dans le sud encore moins, j'aime pas la mentalité. Et appartement c'est pareil, je peux pas. Même là au squat, je rentre, je me lève, je vais travailler, je sors mes chiens, je re-rentre mes chiens, je pars, je vais travailler, je rentre, je prends mes chiens, je sors, je rentre mes chiens, je vais travailler. Je reste pas dans le squat, à part pour dormir. Je peux pas, je me sens oppressée. Si j'ai rien à faire dans l'endroit, je me fais chier et pour moi je fais rien, je perds du temps, faut que je sorte faire quelque chose. [...] Ça sert à rien, je paie des choses dont j'ai pas besoin. Avant, je dormais pas à la coloco, je mangeais pas à la coloco. Je dormais où je faisais mes soirées. C'est trop de perte de temps, de perte d'argent. Enfin, c'est trop de mots avec "perte". »

Cette absence de projection dans une vie normée aurait pu rencontrer l'incompréhension de sa référente sociale. Mais non, Maloux est accompagnée dans son projet, quand bien même il sort de l'ordinaire.

« Je suis suivie par le Centre social, elle sait ce que je veux faire et elle me dit que j'ai totalement raison de pas vouloir aller en appartement, que c'est une perte d'argent et une perte de temps. Après elle est jeune, peut-être ça aide... [...] Celle d'avant était au top aussi. De toute façon après, si la personne m'accompagne pas dans mon projet, ça va me bloquer, je vais la zapper et je vais continuer toute seule. »

Comme elle se sent soutenue et entendue, Maloux poursuit avec le Centre social. Ils l'aident à faire ses papiers, à recouvrer ses droits et ils lui débloquent des aides quand elle est en difficulté. Puis aussi, ils sont là, tout simplement. *« Quand je les appelle y'a pas de problème, ils répondent à mes questions. Ou alors ils se renseignent puis me rappellent et répondent à mes questions »*. Ils n'ont pas cherché à faire d'elle ce qu'elle n'est pas, à la modeler, à la transformer.

« Mon frère de sang, il a un appart, il a un travail, il est pâtissier chocolatier. Ma sœur a déjà acheté son appartement. Mais moi non, je peux pas. C'est pas concevable. Je peux pas investir dans un truc qui reste à sa place. C'est inutile. »

Si elle est prête à consentir quelques efforts aujourd'hui c'est qu'elle projette d'investir dans « un truc » qui bouge : un camion. Mais pour pouvoir s'en servir, il faut avoir le permis de conduire. La temporalité s'étire, les économies accumulées se budgétisent. Maloux se donne un an et demi à Grenoble le temps de passer le permis et d'acheter un vieux camion. Tout cela a un coût, tout cela a un temps, Maloux le sait bien. Donc en attendant, elle poursuit son travail actuel considérant que *« tant que j'aurai pas le permis et le camion, je vais rester taffer là »*. Si cet emploi ne l'enthousiasme pas, elle convient qu'il n'est pas si mal que ça. L'équipe est agréable, et elle ne fait pas *« tous les jours la même chose, je fais pas que des kebabs ou des hamburgers. C'est un CDI 35h, je suis bien payée, y'a une bonne ambiance, le snack est à peu près propre. Là où je bossais avant c'était pas ça »*.

Mais cela suffit-il à faire une vie ? Pas celle qu'elle souhaiterait en tout cas. Maloux a quelque chose, ou quelques autres, auxquels elle tient plus qu'à elle-même. Ce sont ses chiens. Avec cette nouvelle vie très normée, Maloux ne peut plus être avec ses chiens autant qu'elle le voudrait, *« je vis plus avec mes chiens. Je les vois juste pour les sortir. C'est devenu une routine pourrie et du coup ça me fait chier pour eux »*. Cette « routine pourrie » on pourrait opposer à Maloux que c'est la vie. Mais ce n'est pas tout à fait vrai. La jeune femme a fait des choix radicaux par le passé et elle compte bien les honorer prochainement. Elle s'est détachée d'un ensemble de situations et d'objets propres au confort dit moderne. Si elle a fait ça, ce n'est pas pour rien, c'est pour approcher une autre vie. D'ailleurs, elle n'a pas besoin de grand-chose ni de personne :

« Après moi, j'ai besoin de personne pour vivre, à part mes chiens. Je peux prendre mes chiens et me casser. J'ai besoin de rien, à part de bouffe pour eux, un minimum de bouffe pour moi, de la fume et c'est bon. [...] À la manche en général, je fais 20 euros. 10 euros pour mes chiens, 10 euros pour moi et voilà. Et j'en ai pour deux jours. »

Dans cette optique, Maloux peut considérer comme viable son projet de camion accolé à une vie d'itinérante, allant de saison en saison travailler ponctuellement. Puis qui sait si elle pourra alors concrétiser son autre projet, celui d'aller en Inde en camion avec ses chiens *« pour faire toutes les forêts »*.

“ Avoir un logement à moi, ça veut dire que c’est pas moi qui pars ”

Nicolas

Nicolas est « posé » depuis 3 ans dans ce village à 45 km de Grenoble. C’est un semi-retour aux sources, puisqu’il est né dans cette ville. Il y vit d’ailleurs jusqu’à ses 16 ans, période à laquelle il « bouge » dans le centre de la France pour suivre sa famille, du moins sa mère, son frère, sa sœur et son beau-père. C’est avec ce dernier que les choses se passent mal au départ. Ils ne se supportent pas, les conflits se succèdent, violents parfois, avec une tension pesante, tout le temps. Nicolas cumule alors les fugues. Puis un jour, « ils m’ont attrapé dans le train et le juge m’a placé ». Mais la cavale n’en est qu’à ses débuts. Si le jeune homme est placé, il fait différentes familles d’accueil dans lesquelles il ne veut jamais rester. À chaque fois, il fugue, il est retrouvé, il est placé ailleurs. Tous ses départs ont pour destination Grenoble, encore et toujours. Il y a ses amis, ils l’hébergeront régulièrement. Quand l’entretien débute, Nicolas est tendu. Il s’agite sur sa chaise, attrape un petit morceau de papier sur la table et improvise des origamis, il détourne sans cesse le regard. Je lui dis qu’on peut ne pas aborder certains problèmes, que rien n’est obligatoire dans notre échange. Il me dit alors que « franchement, au point où j’en suis, je peux tout raconter. » Tout peut être dit, même cette expérience qui explique son regard fuyant ; l’expérience de la honte.

L’expérience de la honte

Nicolas répète souvent qu’il n’a pas confiance en lui. Au premier abord, on peut supposer l’inverse. Le jeune homme revêt une tenue de sport à la mode, mettant en valeur une musculature durement acquise et travaillée. Son parfum comme ses mouvements, amples et bruts, envahissent la pièce. Pourtant Nicolas ne se « sent pas » :

« Je sais pas comment l’expliquer... J’ai honte de tout. J’ai honte. Genre quand je vais dans les magasins, où comme là (en montrant la fenêtre qui donne sur un bar plus loin), les gens qui sont en terrasse, je me sens mal à l’aise. Quand y’a beaucoup de monde, genre, je suis tête baissée, je calcule personne. Une fois y’avait des amis en terrasse, je les ai même pas vus. Je regarde pas en fait, je me sens mal à l’aise. »

Justement, les amis Nicolas les voit moins aujourd’hui, il les tient presque à distance, « j’ai grandi et j’ai pas de situation à mon âge. Eux, ils ont tous des situations. J’ai honte. Je me sens en décalage, franchement je me sens vraiment ailleurs ». À 28 ans, il tient les comptes : pas de logement, pas de situation, pas de permis constate-t-il. « Blasé de tout », il ne veut plus voir personne et se renferme. Nicolas se trouve vieux et voit le temps défilé sous ses yeux alors que sa situation, elle, stagne. C’est comme s’il n’avait aucune prise sur ce qui lui arrive, quand bien même il s’en estime en partie responsable. Et ce sentiment de responsabilité rajoute à sa désespérance.

« Mon parcours, y’en a beaucoup qui l’ont eu, maintenant ils sont posés. Moi non, ça vient de moi peut-être. C’est sûr même. J’ai pas eu de chance, j’ai toujours fait les mauvaises rencontres. »

Il fait le bilan de sa jeune existence et voilà qu’il présente les faits : à son âge, il n’a jamais eu de logement, jamais un logement à lui, « j’ai jamais eu un truc à moi parce que j’ai tout le temps bougé. Je me suis jamais posé en fait ». Se poser, bouger, le diptyque qui rythme son expérience. Il tend entre ces deux pôles et cette tension n’est jamais résolue. Il admet qu’il est posé ici, pour l’instant. Mais c’est faute de mieux. S’il est revenu dans le FJT, c’est parce qu’il a quitté son dernier emploi de saisonnier par une rupture à l’amiable. Il a « tout lâché » parce qu’il en avait « marre ». Faisant cela et acceptant ce type de rupture de contrat, il n’a pas de droits chômage et en quatre mois, il a dépensé toutes ses économies. « J’ai tout perdu. Ça m’a tué. C’est pour ça que j’ai plus envie de rien » parce que Nicolas avait un projet avec cet argent mis de côté. Il voulait passer le permis profitant de sa relative stabilité géographique. Finalement, il ne peut pas. Et finalement, il ne veut plus rien.

Ce sentiment de honte, ce n’est pas la première fois qu’il le ressent. Il l’a même accompagné tout du long de ces dernières années. Comme aujourd’hui face à moi dans le petit bureau, Nicolas a toujours eu comme priorité de renvoyer une image solide, digne et propre. De ses années rues, il retient, entre autres, cette course contre la dégradation physique. Il fallait se laver, avoir des vêtements propres, ne pas paraître sans-abri quand bien même il dort alors sur un banc dans un square. Pareillement, il n’a jamais fait la manche. Là encore « c’est une question de fierté, je peux pas. Je préfère aller voler. Sinon j’ai honte de tendre la main ».

Circuler, y’a tout à voir

Ne rien laisser paraître de sa situation ne va pas de soi quand on a le parcours de Nicolas. De 18 à 25 ans, il fait la route, parfois malgré lui. Au-delà des périodes de fugue quand il est mineur, tout commence lorsqu’il a 18 ans.

Un Contrat jeune majeur lui est proposé. C'est une aubaine. Mais Nicolas ne veut pas signer. À l'époque, il est en famille d'accueil à Vichy et vient de quitter une famille d'accueil à Bourges. Il espère, un peu secrètement, retourner chez sa mère. Ça ne se fera pas. Comme il a refusé le contrat jeune majeur, il va « *dehors* ».

Nicolas fait alors « *pas mal de foyers* ». Il n'y a pas toujours de places disponibles, notamment pour un jeune homme, rarement prioritaire. Il expérimente d'abord tous les foyers grenoblois, il se souvient particulièrement du premier :

« J'y suis allé à 18 ans. Ils avaient tous 30 ou 40 ans, ils prenaient plein de cachetons. J'ai dit "je reste deux mois puis je pars". Les Sonacotra, je squattais dedans chez des amis. Sinon y'a le 115, l'ancien de Grenoble, parce que le nouveau c'est tout sécurisé. Puis j'ai dormi dans les halls d'entrée, dans les trains à l'arrêt. »

Fait plutôt inédit, Nicolas fait partie des jeunes qui utilisent avec assiduité le 115. C'est d'ailleurs par le biais du 115 qu'il est arrivé dans son FJT actuel. Comme tous les utilisateurs du numéro, il a développé des tactiques d'adaptation à son fonctionnement :

« Je change de département, j'arrive dans un département, tac 115. Je vois combien de temps j'ai, généralement c'est deux, trois nuits. Après ça dépend, c'est pas partout pareil. Et après tu vas dans le département d'à côté et tu refais le 115. Mais ça dépend des structures qu'il y a dans le département. Y'en a où il peut y avoir qu'un foyer d'accueil d'urgence alors que dans d'autres, y'a plusieurs petites villes. C'est le 115 qui peut vous le dire. »

Au gré des possibles, Nicolas circule dans toute la France. Il ne choisit pas toujours vraiment le lieu où il va. Il constate que c'était alors son « *mode de vie* », qu'il ne tenait pas en place et que s'il ne savait pas toujours où il allait, il y allait avec fulgurance.

« Même si je connais personne, j'y vais. Après y'a des endroits mieux que d'autres, où tu fais des rencontres, donc tu restes plus longtemps. Comme à Laval à côté de Rennes. Je suis allé me poser là-haut, dans une bonne structure. J'ai rencontré des gens et j'y suis resté peut-être bien sept mois. Après moi je reviens toujours entre Orléans et Grenoble. C'est mes points où je reviens. En fait j'ai grandi à Grenoble jusqu'à 16 ans. Mon frère il est à Bourges, et mon père il est ici. »

Alors même s'il est allé en Hollande, en Belgique ou encore au Luxembourg, c'est cette ligne d'horizon, entre Orléans et Grenoble, vers laquelle il revient toujours. Au fil de ces pérégrinations, Nicolas engrange une véritable expertise des lieux d'hébergement, mais aussi des mentalités et atmosphères présentes dans les différentes villes.

« Après Paris, c'est un secteur où il faut pas aller. Je suis allé une fois, j'arrive, je fais le 115, je les appelle. Bim ! Ça fait quoi ? C'est un bus qui vous amène au foyer ! Y'a un bus où y'a tant de limite de places avec un gardien de sécurité : "rentrez, rentrez !". Ça se tape pour rentrer ! Ils se tapent pour rentrer dans le bus. Je me suis dit "je vais pas là-dedans moi !", je reste dehors. C'était pour m'emmener dans un foyer je sais pas où. J'ai dormi sur un banc, tout le temps réveillé. Les teuffeurs eux, ils sont tranquilles parce qu'ils ont leurs chiens. Personne s'approche d'eux. »

Mais lui, il est très souvent seul et doit se débrouiller avec la survie. À Grenoble, alors qu'il dort à même le sol au dernier étage d'un immeuble, « *dans un petit coin par terre* », les habitants arrosent les lieux d'eau de Javel pour qu'il s'en aille. Et dans le train, quand il en trouve un pour dormir, et que le contrôleur attend le départ de la machine pour le réveiller et lui mettre une amende, « *espèce d'enfoiré* ». Seulement Nicolas « *a la rage* », il se démène dans « *ce bordel* ». Déjà, il cherche toujours à travailler. Il trouve des remplacements dans le bâtiment pour lesquels il est logé à la semaine à l'hôtel et n'a plus que le week-end à dormir dans la rue, « *je me lavais dans les préfabriqués, je me rappelle*. » Il travaille alors dans les façades, un métier assez bien payé selon lui et avec de « *bons contrats de six, sept mois* ». Puis il arrêta et allait ailleurs. C'est comme ça qu'il a travaillé à Montpellier ou encore à Nîmes. Tout n'était pas toujours déclaré, mais il obtenait de quoi vivre au jour le jour. Il n'en attend pas vraiment plus à ce moment-là. Il prend ce qu'on lui donne, il n'a pas de diplôme, « *j'ai toujours commencé mais j'ai jamais fini. Genre j'étais au CFA à Grenoble, à celui de Chateauroux, j'ai commencé une formation à Bourges. Mais j'ai arrêté* ».

Aujourd'hui, le jeune homme est plutôt intéressé par les métiers de l'entretien. Il veut arrêter les métiers du bâtiment, notamment les façades, trop exigeants physiquement. Parce que, finalement, Nicolas est usé par ces dernières années. Usé moralement, mais aussi physiquement : s'il n'a pas vraiment de suivi médical, il a pourtant

eu des problèmes cardiaques par le passé mais n'a pas de suivi spécifique. Et à l'image de l'absence de suivi médical, Nicolas n'a jamais vraiment été suivi par un référent social de ses 18 ans jusqu'à il y a peu, en arrivant ici. Quand il travaillait la semaine et dormait dehors le week-end, il n'avait « *pas le temps d'aller voir une assistante sociale. Peut-être elle m'aurait aidé* ».

S'il est resté longtemps « *dehors en vadrouille* », il y a bien une période durant laquelle il s'est « *posé* » de 23 à 25 ans :

« Après j'ai rencontré quelqu'un. Je suis resté deux ans posé dans un appart. Deux ans à me cacher aussi parce que j'avais une peine aménagée. J'ai une peine qui s'est transformée en sursis et j'ai fait des TJJ, c'était ça ma peine aménagée. C'était ça ou le bracelet. Pendant deux ans, quand j'étais avec mon ex, je me cachais, je sortais pas. Jusqu'à ce qu'ils me trouvent. Je me cachais parce que j'avais de la prison à faire. Ils sont venus me chercher à 7 heures du matin. Et après comme j'avais le travail, l'hébergement, j'avais tout, j'ai vu la juge qui m'a dit "Vous voulez aller en prison ou une peine aménagée ?". Et comme elle a vu que j'avais une stabilité, elle a dit qu'on allait aménager. Et depuis cinq ans j'ai plus rien fait, plus de bêtise. J'ai réglé tout ce que j'avais à régler. »

Bouger-se poser et devenir quelqu'un

« Nicolas : - Je vais repartir mais je sais pas où. Je suis en train de chercher une ville.

Enquêteur : - Mais partir pour quoi ?

Nicolas : - Ben partir pour me poser. »

Le paradoxe n'est qu'apparent. Il est déjà posé, là, dans ce FJT. Il admet d'ailleurs qu'il refuse tout ce qui lui est proposé et souligne l'incroyable bonne volonté des travailleurs sociaux qui l'entourent, « *ils veulent m'aider, ils veulent pas me mettre dehors comme ça. Mais j'ai pas envie* ». Nicolas a bien une idée en tête. Elle semble un peu incongrue de prime abord, mais elle recèle une logique imparable. Il va acheter une tente. Cela fait deux ou trois mois qu'il y pense. Une tente, ça synthétise son diptyque qui n'en finit pas : « *Je peux la mettre partout dehors. Et je peux partir quand je veux* ». Une tente, on la pose, puis on la bouge. Cependant, ce refus de suivre les solutions qui lui sont proposées dépasse ce double mouvement du bouger- se poser. Ce refus cherche même à l'anéantir en s'exerçant une dernière fois.

« Je pars mais où, je sais pas. Tous les jours j'y pense. Faut trouver une bonne ville où je pourrai me caler. Sachant que je veux plus refaire les foyers. J'ai fait ça toute ma vie, j'en ai marre. La collectivité, les gens, je peux plus. [...] Bon ok, je vais être clair (rires). En fait je veux pas me poser ici tout de suite dans ce village. Parce qu'ici je sais pas ce que je vais faire. C'est pour ça. Je peux pas rester ici. Si je dois prendre un logement ici et que je dois partir quelques mois après... »

Nicolas ne veut pas seulement « se poser », il veut s'installer. Cela n'a rien à voir. Il ne veut plus marquer des arrêts, il veut s'ancrer quelque part. C'est comme si c'était là la condition pour devenir quelqu'un.

« Moi il faudrait que je puisse me poser avec une petite famille tranquille. Faut que j'avance. C'est fini la fête. [...] Pour moi dans ma tête, j'ai pas de situation donc automatiquement je peux pas avoir une vie normale tout de suite, je peux pas me mettre à l'aise. Rencontrer quelqu'un sans mentir, pour rencontrer quelqu'un de bien c'est pas possible. J'ai pas de situation, j'ai pas de permis, regardez dans quoi je vis. C'est tout accumulé. Et ça, ça m'énerve, ça me travaille. »

Il a mûri son départ. Déjà, en dépit de ce qu'il dit, il sait plus ou moins où il aimerait aller, et cela ne tient pas au hasard. Il veut rester à Grenoble, « *où j'ai des connexions* ». Il pourrait aussi aller à Orléans où il connaît plusieurs personnes. Mais c'est une alternative plus risquée, « *si je retourne là-haut, ça va être la même merde. Je les ai fui, je suis parti, c'est pas pour...* ».

Il sait aussi ce qu'il ne veut plus. Les foyers bien sûr, mais aussi l'hébergement chez des proches, « *j'en ai marre, je vais voir mes potes que je connais depuis que je suis tout petit. Je veux rien leur demander, j'en ai marre* ». Il ne veut plus non plus s'endetter, « *j'ai pas envie de me poser dans un petit studio de merde et de m'endetter encore. Je vais m'endetter, c'est sûr. Avec l'électricité et tout...* ». Alors, il reste la tente. Cela lui semble le meilleur possible au regard de ses « exigences ». Mais, malgré son parcours qui l'a habitué au pire, Nicolas s'angoisse. Retourner à la rue, d'accord. Il connaît, il sait comment ça se passe. Mais depuis trois ans, il est en FJT ou hébergé en tant que saisonnier. Il se demande s'il pourra tenir le coup encore une fois, « *je serai plus rôdé là, je sais pas comment ça ferait* (de retourner à la rue) ». Il baisse alors la garde et s'avoue presque vaincu « *je sais même pas ce que je veux faire de ma vie. Parce que je suis perdu, je suis perdu* ». ■ ■